

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT THÈSES INDUSTRIELLES 2026

Contexte

L'essor rapide des technologies d'Intelligence Artificielle (IA) ouvre de nouvelles perspectives pour les entreprises et les organisations, en matière d'innovation, d'optimisation des processus, de création de valeur et de développement de nouveaux services. Dans ce contexte, la recherche joue un rôle clé pour lever des verrous scientifiques et technologiques liés à la fiabilité, la sécurité, l'explicabilité, la performance et la sobriété des solutions d'IA, afin de favoriser leur déploiement maîtrisé dans des contextes applicatifs variés.

Lancé en 2025, dans le cadre de la stratégie nationale en IA, le Cluster SequoIA (Sécurité, Confiance, IA) constitue un pôle d'excellence en Bretagne fédérant un écosystème de recherche et d'innovation visant à renforcer les fondements théoriques de l'IA et à les mettre au service d'applications stratégiques telles que la cybersécurité et la défense, ainsi que l'observation de l'environnement et de l'océan.

Dans cette dynamique, le Cluster SequoIA lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour des thèses industrielles, visant à identifier des partenaires socio-économiques souhaitant lever des verrous scientifiques et technologiques par la recherche, dans le cadre d'un co-encadrement avec les laboratoires académiques du consortium. Cet AMI a vocation à couvrir différents dispositifs de financement de thèses en partenariat avec un acteur industriel ou socio-économique, notamment, mais non exclusivement, le dispositif CIFRE.

Axes thématiques

L'accompagnement du Cluster SequoIA à ces projets est conditionné à leur adéquation avec la feuille de route scientifique, structurée autour de trois axes majeurs. Les propositions à l'intersection de plusieurs piliers, étayant la manière dont elles peuvent contribuer à un ou plusieurs piliers sont fortement encouragées :

1. **Fondamentaux de l'IA** : Cet axe transverse vise à développer une IA de confiance : une IA sécurisée, hybride, embarquée, économe et explicable. Les thématiques couvertes incluent :
 - Fondements théoriques et conceptuels de l'IA
 - Hybridation des approches symboliques et de l'apprentissage statistique
 - Évaluation et validation des technologies d'apprentissage automatique
 - Architectures matérielles performantes pour l'inférence et l'apprentissage
 - Interaction humain – IA
 - Acceptabilité, responsabilité, régulation et enjeux éthiques au niveau des citoyennes, citoyens et des organisations
2. **IA, Cybersécurité et Défense** : Cet axe explore le rôle de l'IA dans la sécurité des systèmes, des informations, des citoyens et des infrastructures vitales. Les thématiques couvertes incluent :
 - IA pour la cybersécurité
 - Sécurité de l'IA
 - Renseignement et sécurité de l'information
 - Robotique autonome et interaction

3. **IA, Environnement et Océan** : Cet axe applique les avancées de l'IA aux défis scientifiques et sociétaux liés à l'observation et à la modélisation des surfaces continentales et des océans. Les thématiques couvertes incluent :
- IA intégrant la physique (Physics-informed AI)
 - Observation environnementale, télédétection et intégration de données
 - Jumeau numérique océanique fondé sur l'IA

Focus sur le dispositif CIFRE (ANRT)

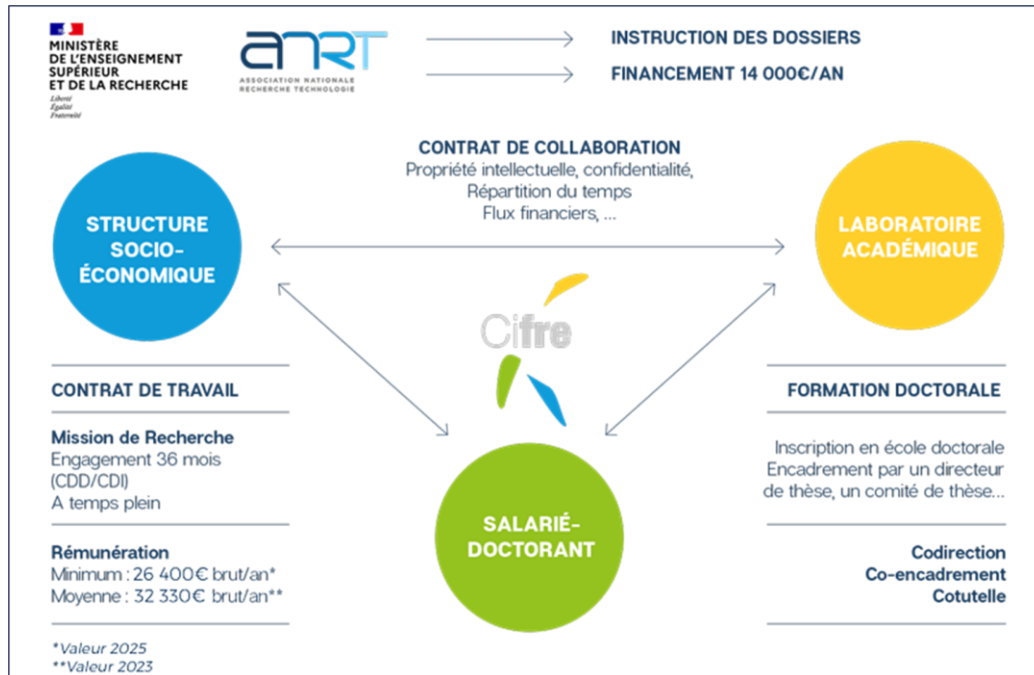


Schéma de principe du dispositif CIFRE

Source : Université Grenoble Alpes

Parmi les dispositifs mobilisables dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt, la thèse CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) constitue un dispositif structurant de recherche partenariale. Elle permet à un partenaire socio-économique de s'engager dans un projet doctoral tout en se dotant, sur une durée de trois ans, d'une ressource humaine hautement qualifiée, formée sur un sujet scientifique et technologique directement aligné avec ses enjeux stratégiques.

Le doctorant constitue un vecteur privilégié de transfert de connaissances entre le monde académique et l'entreprise. Il contribue à l'appropriation de résultats scientifiques de pointe, à la maturation de solutions innovantes, ainsi qu'à l'anticipation de verrous scientifiques, technologiques ou réglementaires. Le dispositif CIFRE favorise ainsi la montée en compétence interne, le renforcement ou la structuration d'une activité de recherche et développement, et constitue un levier de pré-recrutement d'expertise sur des thématiques clés pour l'organisation.

Le dispositif CIFRE s'appuie par ailleurs sur une aide financière, versée au partenaire socio-économique, visant à soutenir l'emploi du doctorant et à accompagner l'investissement de l'entreprise dans la recherche partenariale.

La mise en œuvre d'une thèse CIFRE repose sur deux cadres contractuels complémentaires, qui structurent les rôles et responsabilités de chacun :

- un **contrat de travail** entre le partenaire socio-économique et le doctorant (CDD ou CDI de 36 mois), définissant la mission de recherche et les conditions d'emploi,
- un **contrat de collaboration de recherche** entre le partenaire socio-économique et le laboratoire académique, qui formalise le partenariat scientifique. Ce contrat précise notamment les objectifs du projet, les modalités de suivi et de gouvernance, les règles de confidentialité et de propriété intellectuelle, ainsi que les flux financiers associés à la collaboration.

Dans ce cadre, le doctorant est inscrit en école doctorale et bénéficie d'un encadrement conjoint, associant un encadrant académique et un référent au sein de la structure d'accueil. Il a également accès, selon les modalités définies dans le partenariat, aux infrastructures, plateformes technologiques, données et dispositifs de recherche du laboratoire académique, contribuant à la qualité scientifique des travaux et à leur ancrage dans un environnement de recherche de haut niveau.

Le rôle du Cluster

Le Cluster Sequoia agit en tant qu'**interface scientifique**. A ce titre, il :

- Analyse les expressions de besoins et les sujets proposés par les partenaires,
- Identifie les équipes de recherche les plus pertinentes au sein de son périmètre,
- Accompagne la co-construction du partenariat de recherche et du projet scientifique,
- Appuie l'identification et la mise en relation avec des candidates et candidats potentiels,
- Veille à la qualité, à la cohérence et à l'excellence scientifique des projets.

Calendrier prévisionnel

L'instruction des dossiers est réalisée au fil de l'eau. Toutefois, pour garantir un démarrage des thèses à la rentrée universitaire 2026, le calendrier indicatif suivant est proposé :

- Ouverture de l'appel (26 Janvier 2026) : Les entreprises sont invitées à transmettre leurs sujets prospectifs ou leurs expressions de besoins au Cluster.
- Phase de mise en relation (Février – Avril 2026) : Le Cluster facilite les échanges entre le partenaire et les équipes de recherche afin de co-construire le projet scientifique et de qualifier le cadre de partenariat le plus adapté.
- Appui à l'identification du doctorant ou de la doctorante (Mars – Mai 2026) : Une fois le projet scientifique consolidé, le Cluster peut appuyer la diffusion du sujet et la mise en relation avec des candidates et candidats potentiels pouvant être issus des formations et écoles doctorales de l'écosystème.
- Montage et dépôt ANRT (Mai – Juillet 2026) : Finalisation du dossier de thèse (projet scientifique, éléments relatifs au partenariat, CV du candidat ou de la candidate, lettres d'engagement) et dépôt dans le cadre du dispositif de financement retenu.
- Démarrage des travaux (A partir de Septembre 2026) : Après validation du dispositif de financement et formalisation du partenariat, recrutement de la doctorante ou du doctorant et inscription en école doctorale.

Contact et Renseignements

Pour proposer un sujet ou initier une mise en relation avec les laboratoires du Cluster SequoIA, les partenaires sont invités à compléter le formulaire à l'adresse suivante :

<https://enquetes-partenaires.univ-rennes.fr/index.php/968872?lang=fr>

Confidentialité

Les informations transmises dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt sont traitées de manière strictement confidentielle par le Cluster SequoIA. Elles sont utilisées exclusivement à des fins d'analyse, de mise en relation et de co-construction de projets de recherche, et ne sont en aucun cas diffusées à des tiers sans l'accord préalable des partenaires concernés.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : iacluster-partenaires@univ-rennes.fr